

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 28 JUIN 2018

DELIBERATION N°2018.00232

DSC 2018 - DOTATION DE SOLIDARITE COMMUNAUTAIRE 2018

Le Conseil Métropolitain a été convoqué le 21 juin 2018

Nombre de membres en exercice : 112

Nombre de présents : 63

Nombre de pouvoirs : 20

Nombre de voix : 83

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, M. Jean-François BARNIER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Pierre BERGER, M. Bernard BONNET, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Paul CELLE, M. Denis CHAMBE, M. André CHARBONNIER, M. Jean-Yves CHARBONNIER, Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION, M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc CHASSAUBENE, M. Jean-Noël CORNUT, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Frédéric DURAND, M. Bernard FAUVEL, M. Christophe FAVERJON, Mme Annick FAY, Mme Sylvie FAYOLLE, Mme Andonella FLECHET, Mme Nicole FOREST, M. Guy FRANCON, M. André FRIEDENBERG, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Roland GOUJON, M. Rémy GUYOT, M. Marc JANDOT, Mme Christiane JODAR, Mme Laurence JUBAN, Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Claude LIOGIER, M. Olivier LONGEON, M. Pascal MAJONCHI, M. Gérard MANET, Mme Brigitte MASSON, M. Yves PARTRAT, M. Jean-Michel PAUZE, M. Gaël PERDRIAU, M. Marc PETIT, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO, M. Jean-Paul RIVAT, M. Marc ROSIER, M. Jean-Louis ROUSSET, Mme Monique ROVERA, Mme Nadia SEMACHE, M. Joseph SOTTON, M. Gilbert SOULIER, M. Gérard TARDY, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, Mme Marie-Hélène THOMAS, Mme Anne-Françoise VIALON, M. Enzo VIVIANI

REÇU EN PREFECTURE

Le 09 juillet 2018

VIA DOTELEC - iXBus

042-244200770-20180507-D20180023210-DE

DATE D'AFFICHAGE :20180709

Pouvoirs :

Mme Nora BERROUKECHE donne pouvoir à M. Marc CHASSAUBENE,
M. Lionel BOUCHER donne pouvoir à M. Gilles ARTIGUES,
Mme Marie-Christine BUFFARD donne pouvoir à Mme Christiane JODAR,
M. Marc CHAVANNE donne pouvoir à Mme Marie-Christine THIVANT,
M. Paul CORRIERAS donne pouvoir à M. Denis CHAMBE,
Mme Marie-Dominique FAURE donne pouvoir à Mme Siham LABICH,
M. Marc FAURE donne pouvoir à M. Jean-Alain BARRIER,
M. Jean-Claude FLACHAT donne pouvoir à M. Hervé REYNAUD,
Mme Marie-Eve GOUTELLE donne pouvoir à M. Jean-Pierre BERGER,
M. Daniel JACQUEMET donne pouvoir à M. Gaël PERDRIAU,
M. Bernard LAGET donne pouvoir à M. Jean-Noël CORNUT,
Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT donne pouvoir à Mme Annick FAY,
M. Yves MORAND donne pouvoir à M. Jean-Marc THELISSON,
Mme Michèle NIEBUDKOWSKI donne pouvoir à M. Jean-Philippe PORCHEROT,
Mme Djida OUCHAOUA donne pouvoir à M. Christophe FAVERJON,
Mme Christine ROUX donne pouvoir à M. Paul CELLE,
M. Jean-Marc SARDAT donne pouvoir à M. Gilbert SOULIER,
M. Stéphane VALETTE donne pouvoir à Mme Nadia SEMACHE,
Mme Catherine ZADRA donne pouvoir à Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO,
M. Georges ZIEGLER donne pouvoir à Mme Brigitte MASSON

Membres titulaires absents excusés :

Mme Nicole AUBOURDY, M. Eric BERLIVET, M. Henri BOUTHEON,
Mme Anne DE BEAUMONT, M. Gabriel DE PEYRECAVE, M. Gilles ESTABLE,
M. Pierre FAYOL NOIRETERRE, M. Christian FAYOLLE, M. Luc FRANCOIS,
Mme Annie GREGOIRE, Mme Raphaëlle JEANSON, M. Christian JULIEN,
M. Samy KEFI-JEROME, Mme Corinne L'HARMET-ODIN, M. Yves LECOCCQ,
M. Julien LUYA, M. Michel MAISONNETTE, Mme Pascale MARRON,
Mme Caroline MONTAGNIER, Mme Stéphanie MOREAU, M. Gilles PERACHE,
Mme Fabienne PERRIN, M. Florent PIGEON, Mme Christiane RIVIERE,
M. Lionel SAUGUES, M. Jean-Claude SCHALK, M. Alain SCHNEIDER,
M. Daniel TORGUES, M. Alain VERCHERAND

Secrétaire de Séance :

M. Marc CHASSAUBENE

DELIBERATION DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 28 JUIN 2018

DSC 2018 - DOTATION DE SOLIDARITE COMMUNAUTAIRE 2018

La dotation de solidarité est un mécanisme de dotation de solidarité au profit des communes membres de Saint-Etienne Métropole sur la base des principes ci-après :

I – Les principes généraux concernant cette dotation

Historiquement, la **dotation de solidarité** se décomposait en trois éléments :

- **une dotation de solidarité principale** correspondant à l'effet de l'actualisation des bases de Taxe Professionnelle et répartie suivant trois critères :
 - 50 % en fonction de l'actualisation des bases de TP de chaque commune,
 - 10 % en fonction de la population,
 - 40 % en fonction du potentiel fiscal par habitant pondéré par l'effort fiscal par habitant ;
- **une dotation de solidarité prioritaire** pour compenser les moins-values constatées sur certaines communes au titre des diverses dotations qu'elles recevaient.

Il est à noter que ces critères ont été retenus pour tenir compte de la loi du 12 juillet 1999 qui impose au moins trois critères : la population, le potentiel fiscal, les charges des communes (correspondant à l'effort fiscal). Ils sont par ailleurs conformes à l'article 1609 nonies C du Code Général des Impôts récemment modifié par la loi du 13 août 2004.

- **une dotation de garantie**, expression d'une solidarité supplémentaire entre les communes de l'agglomération et permettant d'allouer une dotation minimum par habitant à chaque commune.

Il convient de déterminer le montant de DSC à attribuer pour 2018 :

II – Détermination de la dotation de solidarité communautaire pour l'année 2018

Ainsi la dotation 2018 prend en compte la restitution du quart de la DSC prélevé en 2010 d'un montant de 559 241,86 €, conformément au pacte financier qui prévoit que la DSC de chaque commune revienne en 2018 au niveau qu'elle avait en 2009, en étant abondée chaque année entre 2015 et 2018 du quart de la réfaction qui avait été effectuée en 2010.

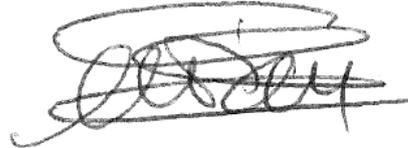
Ainsi, en 2018, il vous a été proposé le versement d'une **Dotations de Solidarité Communautaire d'un montant total de 23 479 772,50 €** pour les 53 communes de la Métropole.

Le tableau en annexe récapitule le montant attribué à chaque commune.

Le Conseil Métropolitain, après en avoir délibéré, approuve la répartition de la Dotation de Solidarité à verser aux communes en 2018.

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

**Pour extrait,
Le Président,**

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Gaël Perdriau', written in a cursive style with a large loop at the top.

Gaël PERDRIAU

DOTATION DE SOLIDARITE ANNEE 2018

COMMUNES	DOTATION SOLIDARITE
ABOËN	6 821,00
ANDREZIEUX BOUTHEON	550 401,00
CALOIRE	14 465,45
CELLIEU	80 193,49
CHAGNON	25 306,99
CHAMBOEUF	65 548,00
CHAMBON FEUGEROLLES	1 098 940,05
CHATEAUNEUF	358 142,35
DOIZIEUX	8 284,35
DARGOIRE	24 027,91
ETRAT	166 158,86
FARNAY	50 333,04
FIRMINY	1 392 564,16
FONTANES	56 053,41
FOUILOUSE	250 696,00
FRAISSES	222 682,69
GENILAC	110 325,51
GIMOND	4 284,00
GRAND CROIX	283 487,66
HORME	329 966,34
LORETTE	93 827,57
MARCENOD	47 891,54
PAVEZIN	7 753,23
RICAMARIE	461 936,28
RIVE DE GIER	226 075,52
ROCHE LA MOLIERE	785 293,72
ROZIER CÔTE D'AUREC	8 933,00
SAINT-BONNET-LES-OULES	74 643,00
SAINT CHAMOND	2 005 763,72
SAINT CHRISTO EN JAREZ	106 857,92
SAINT ETIENNE	9 747 026,35
SAINT-GALMIER	111 911,00
SAINT GENEST LERPT	403 995,56

SAINT HEAND	157 449,88
SAINT JEAN BONNEFONDS	369 893,22
SAINT JOSEPH	24 035,93
SAINT MARTIN LA PLAINE	61 893,67
SAINT MAURICE EN GOURGOIS	26 768,00
SAINT NIZIER DE FORNAS	10 093,00
SAINT PAUL EN CORNILLON	84 053,86
SAINT PAUL EN JAREZ	273 145,58
SAINT PRIEST EN JAREZ	473 286,56
SAINT ROMAIN EN JAREZ	34 969,71
SAINTE CROIX EN JAREZ	25 459,15
SORBIERS	461 374,38
TALAUDIERE	855 898,16
TARTARAS	39 655,53
TERRASSE SUR DORLAY	43 193,48
TOUR EN JAREZ	74 244,62
UNIEUX	525 841,51
VALLA EN GIER	25 093,74
VALFLEURY	31 942,73
VILLARS	700 889,14
TOTAL	23 479 772,50